FRC 4! 28009 28007
Case FRC 12907

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

DE POULLAIN-GRANDPREY,

Sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents du 6 floréal an 5, qui déclare que les armées d'Italie, de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle ont bien mérité de la patrie et de l'humanité.

Séance du 8 floréal, An V.

OUI, elles ont bien mérité de la patrie et de l'humanité ces armées invincibles qui, après avoir assuré par leur courage et leur patience la liberté de leur pays, arrêtent leur course rapide pour épargner le sang des hommes, et donner la paix au continent.

Vous qui appeliez cette paix à grands cris lorsqu'elle

ne pouvoit être ni honorable ni solide, quel prétexte vous restera-t-il aujourd'hui pour calomnier le gouvernement? Votre perfide impatience n'a point changé son attitude imposante ; vos tentatives ténébreuses n'obscurciront pas la portion de gloire qui lui revient de cet événement mémorable.

Et vous, fondateurs de la République française, vous qui n'avez recueilli de vos travaux et de vos dangers, qui ne recueillez encore chaque jour que des calomnies, bientôt les louanges iront vous chercher dans vos paisibles retraites : nos défenseurs, en rentrant dans leurs foyers, grossiront la masse des amis de la liberté ; leur voix triomphante étouffera les clameurs de la malveillance, du royalisme et de l'anarchie. Le patriotisme recouvrera tous ses droits ; la reconnoissance publique reprendra son cours ; la justice rentrera dans son domaine. Il renaîtra dans tous les cœurs cet enthousiasme sacré qui a célébré, dans le premier âge de la révolution, la conquête de la liberté ; et l'Europe entière retentira de ces exclamations :

Honneur aux braves défenseurs de la République française ; honneur à ceux qui l'ont fondée ; honneur à tous ceux qui l'ont affermie par une paix glorieuse et durable, et ont appelé l'union et la concorde entre tous les citoyens dont elle se compose.

Je vote pour la résolution.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal, an 5.

CHICAGO